

L'Athog'lien

BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNE DE THUEYTS
N° 21
JUILLET 2026



L'Édito, par Pierre Chapuis

Les premiers jours du printemps sont arrivés. Nous avons vu les terrasses se remplir avec leur lot de consommateurs. Les visiteurs ont donné un nouvel élan de vitalité économique à la commune. Tout au long du mois de mai, les « ponts » ont permis aux citoyens de venir se ressourcer dans notre environnement rural.

Notre marché hebdomadaire s'est étoffé avec un nombre plus important de marchands. Ceux qui font l'effort d'être présents toute l'année ont vu leur clientèle s'accroître. En ce temps où le pouvoir d'achat est plutôt en berne, nous devons saisir la chance d'avoir, chez nous, un coût de la vie moindre par rapport aux lieux à la mode ou aux villes plus importantes.

Tout au long de ces 3 mois l'équipe municipale a poursuivi son action pour faire aboutir les chantiers en cours. Pour beaucoup, il s'est agi de réaliser les travaux parfois moins marquants, mais combien nécessaires à la vie de tous les jours. L'entretien des parcours du trail et des chemins de randonnée sur plus de 35 kms et les bordures de voirie sur près de 80 kms ont été un temps fort de cette période. Nous avons aussi élaboré le budget 2026, élément essentiel de la gestion communale. Nous avons pu prévoir, parce que la Commune est bien gérée, que le financement des travaux en cours et de ceux à venir pourrait se faire sans augmenter la pression fiscale.

De nombreux projets seront prévus au cours de la mandature. Ils feront l'objet de réunions d'information et seront présentés au fur et à mesure, dans ce bulletin. Nous nous attachons à trouver les financements dans le contexte économique difficile.

Notre projet phare est la construction de l'établissement des professionnels de santé. Il se concrétise : en collaboration avec Ardèche Habitat, nous avons choisi le cabinet d'architecte qui va commencer à travailler sur le dossier et nous présenter bientôt ses premières propositions.

Ce 2ème trimestre est celui de la fin de l'année scolaire et des traditionnelles fêtes des écoles. Le trail de la Chaussée des Géants a connu un nouveau succès et des conditions météo excellentes. Le tournoi de football du club des Hautes Cévennes a lui aussi connu une grande affluence. Celui organisé pour la première fois par l'Association des Jeunes a tenu ses promesses. Le traditionnel « Mai » offert par la liste « Concordance Thueyts » a permis à nos concitoyennes et concitoyens de se retrouver, dans le parc du Château, pour un moment d'amitié et de convivialité autour de l'arbre planté et du verre de l'amitié.

La saison touristique qui arrive s'annonce riche en événements avec les fêtes traditionnelles et d'autres nombreuses manifestations.

Dans cette perspective, je souhaite à Toutes et à Tous, un bel été.

Pierre Chapuis

L'Athog'lien - Bulletin municipal de la ville de Thueyts

Mairie

8 place du champ de Mars

07330 THUEYTS

Juillet 2026

21e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis

Rédaction - Conception : Service administratif - Élus

Photos : B.Civins - T.Brun - G.Blacher - Archives municipales

Impression : ACL Imprimerie - Aubenas - 800 tirages

Dépôt légal : A parution

N°ISSN - 2971 - 3617

La Médiathèque du Val d'Ardèche

Marathon (prix) de lecture

Vous connaissez sans doute le **Prix du Livre Inter délivré lundi 1^{er} juin** par un jury de 24 auditeurs de France Inter, à Pauline Peyrade pour son livre « **Les habitantes** » (éd. de minuit 2026).

8 bénévoles de l'équipe avaient décidé de tenir un jury en parallèle. En 8 semaines, nous avons donc lu 8 livres parmi les 10 en lice pour le jury Inter. Nous avons pour notre part, le 30 mai dernier, donc avant la révélation du jury Inter, choisi le livre de Ramsès Kéfi, « **Quatre jours sans ma mère** » (éd. Ph. Rey 2025) par 5 voix contre 3 à « **Aimer** » de Sarah Chiche (Julliard 2025).

Cette aventure ludique mais exigeante, véritable test, a montré que nous pouvions lire en un temps imparti des romans très divers que nous n'avions pas sélectionnés, et que nous n'aurions peut-être pas choisis de lire. C'est donc une expérience encourageante.

Elle nous amène à réfléchir pour l'année prochaine à une **nouvelle formule de jury**, qui reste à définir, mais qui pourrait cette fois associer des lecteurs et lectrices intéressés.es. **Toute personne qui souhaite nous rejoindre est priée de se manifester auprès de la médiathèque**, de manière à pouvoir tenir à la rentrée de septembre une petite réunion « exploratoire » du projet.

PS : Et pourquoi pas commencer par un club de lecture à la Médiathèque ?



Forum des métiers 2026, appel à participation



Pour la troisième édition du forum des métiers, en plus des métiers de la sécurité (gendarmes, policier, pompier...), nous souhaitons **mettre à l'honneur les artisans** : plombier, électricien, maçon, menuisier, couvreur, carreleur, boucher/charcutier, boulanger/pâtissier, jardinier, paysagiste, mécanicien, fleuriste, coiffeuse...

Si vous exercez l'un de ces métiers, ou d'autres encore, et que **vous souhaitez partager votre expérience** avec les jeunes le samedi 28 novembre 2026 (de 14h à 17h), **merci de vous signaler à la Médiathèque** avant le 1er octobre 2026 !



A partir du mois de juillet, **les soirées scrabble changent de jour** : nous passons du jeudi soir au **mercredi soir (à 20h)** afin de répondre au mieux à vos disponibilités !



La Médiathèque fait son bilan !

Les **résidents de l'Ehpad des Vergers** (environ 13h/10 mois) : les séances en médiathèque offrent aux résidents un moment de socialisation en dehors de leur cadre habituel. Les échanges autour des **livres** et des **lectures à voix haute** créent des moments de transmission pendant lesquels les résidents partagent leurs histoires, leurs savoirs ou leurs passions.

Les accueils du **Relais Petite Enfance** (environ 13h30/10 mois) permettent un **éveil à la lecture et au langage**. C'est également un moment de **convivialité et d'échanges** : les tout-petits apprennent à interagir avec d'autres enfants et les assistantes maternelles peuvent échanger sur leurs pratiques.

La Médiathèque a accueilli cette année **les classes de maternelle, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2** (environ 70h/10 mois) pour des séances diverses.

En dehors **des lectures à voix haute offertes aux enfants**, les CE1 et CE2 de l'école publique ont pu participer à des « épreuves » afin d'obtenir le « **diplôme d'apprenti.e bibliothécaire** » : une initiation concrète au fonctionnement de la médiathèque avec une reconnaissance symbolique de leurs efforts.

- **Comprendre la classification et le rangement des documents** : en apprenant à coter des ouvrages et à comprendre comment les livres sont classés, les enfants acquièrent des compétences en organisation et en logique.
- **Désherber** : **apprendre à prendre soin des collections** : participer au désherbage (retrait des livres abîmés ou obsolètes) sensibilise les enfants à la responsabilité collective : ils comprennent que les livres sont des biens communs à préserver.
- **Rechercher de documents en rayon** : les épreuves de recherche (trouver un livre sur un thème précis, identifier un auteur...) leur donnent les outils pour devenir autonomes dans leurs futures visites.

Lors de cette année test, nous avons constaté que les enfants prenaient plaisir à faire des « épreuves » et se montraient curieux du fonctionnement interne d'une médiathèque.

Pendant ce temps, lors des accueils des CM1 et CM2 de l'école publique, nous leur proposons des **lectures à voix haute à plusieurs voix** : ce projet collaboratif et volontaire permet le développement de leur expression orale (élocution, intonation et gestuelle). Les lectures à plusieurs voix nécessitent une coordination entre les enfants : cela renforce leur capacité à collaborer et à s'adapter aux autres. Le fait de lire devant leurs camarades après la préparation donne un sens concret à leur investissement.

Les CM2 de l'école privée ont participé toute l'année à des **cours d'informatique dans le but de maîtriser les outils numériques** avant leur entrée en sixième. Ils ont appris à créer, mettre en forme et organiser leur exposé (saisir du texte, choisir des polices, insérer des images, etc.), en recherchant les informations sur Internet.

Ces accueils montrent que la Médiathèque n'est pas seulement un lieu de prêt de livres, mais **un espace de vie, de rencontre et d'apprentissage pour tous les âges**.



En bref...

Laverie municipale

Le lave-linge défectueux de la laverie municipale a été remplacé par un nouvel appareil de 11 kg équipé d'un monnayeur à pièces, afin de répondre à la demande des habitants et touristes.

Réfection de la toiture du garage de la Maison Coutil

Compte tenu de l'état de dégradations de la toiture du garage attenant à la Maison Coutil (tuiles abîmées, rives manquantes, éléments de charpente à remplacer et mur pignon à construire) des travaux de réfection sont nécessaires. Ce local, déjà loué à un auto-entrepreneur, s'inscrit dans la volonté de la commune de valoriser son patrimoine bâti et de soutenir le développement économique local en proposant des locaux à la location.

Vente des parcelles Les Rouvières

Suite à la mise en vente décidée en février 2026, le Conseil Municipal a approuvé la cession des parcelles situées lieu-dit Les Rouvières d'une superficie totale de 42 914 m². Cette cession permet à la commune de se délester de terrains dont l'entretien représente un coût non négligeable, et de transférer cette responsabilité à un propriétaire privé, d'autant que des arbres en bordure de la forêt communale sont récemment tombés sur des toitures, engageant ainsi la responsabilité de la commune.

Opération Façades – Attribution d'une subvention

Dans le cadre du label « Villages de Caractère » et de l'opération façades engagée par la commune, le Conseil Municipal a examiné, jugé conforme au règlement de l'opération et donc validé une demande de subvention déposée par un particulier souhaitant réaliser des travaux de rénovation de façade dans le centre du village.

Restauration des registres d'état civil

Dans le cadre de ses obligations légales, la commune procède chaque année à la restauration de ses registres d'état civil anciens, étalant ainsi les interventions dans le temps afin d'en répartir le coût sur plusieurs exercices budgétaires.

Cette année, ce sont les registres des décès couvrant la période 1895 à 1928 qui ont bénéficié de ce traitement. La restauration consiste à nettoyer, désacidifier et consolider les pages fragilisées par le temps, à réparer les reliures détériorées et à renforcer les couvertures, garantissant ainsi la préservation de ces documents d'archives irremplaçables pour les générations futures.

Rénovation des logements communaux

Deux logements communaux ont récemment fait l'objet d'importants travaux de rénovation : remplacement des menuiseries, rafraîchissement complet des peintures intérieures et modernisation des systèmes de chauffage, avec notamment l'installation de pompes à chaleur. Ces améliorations ont permis de remettre ces logements sur le marché. L'ensemble du parc locatif communal est donc désormais loué.

Sécurisation des locaux de la gendarmerie

À la demande de la gendarmerie, la commune, en sa qualité de propriétaire des locaux, a entrepris plusieurs travaux de mise en conformité. Une clôture a ainsi été installée et un système de vidéosurveillance a été déployé, ce dernier étant placé sous la gestion directe de la gendarmerie. Ces aménagements permettent désormais aux locaux de répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Réfection des réseaux et trottoirs – Avenue du Val d'Ardèche

La première tranche de travaux, réalisée entre le pont de l'Apic et la rue du Pouget, s'est achevée avec de l'avance sur le calendrier prévu. Ce gain de temps a permis de prolonger la réfection jusqu'à l'entrée de la place du Champ de Mars. Les travaux reprendront à l'automne pour la seconde tranche, qui s'étendra jusqu'à la fontaine du Couderc.

La municipalité tient à remercier les commerçants et les riverains pour leur patience, leur compréhension et leur précieuse collaboration tout au long de ces travaux, qui ont pu occasionner quelques désagréments au quotidien.



Projet Hippocrate

Le projet d'établissement de soins, qui permettra de regrouper en un lieu unique les professionnels de santé actuellement répartis sur deux sites, continue d'avancer. Ces professionnels exercent déjà au sein d'une Équipe de Soins Primaire (ESP), coordonnée autour du parcours du patient. Le cabinet Fabre Architecture a été retenu comme maître d'œuvre. Les travaux, prévus pour débuter en 2027, se dérouleront sur le terrain du quartier de la Condamine.

Barrières

Des barrières ont été installées sur le parking devant la micro-crèche afin de le réserver aux véhicules légers. Cette décision a été prise pour mettre fin à des comportements inappropriés aux abords d'un établissement accueillant de jeunes enfants : certains occupants de fourgons aménagés procédaient en effet à leur toilette en extérieur, à la vue directe des enfants et du personnel.

Les besoins des voyageurs itinérants sont compris ; ils sont invités à utiliser les espaces prévus à cet effet, mieux adaptés à ce type de séjour. Leur stationnement est possible sur l'aire de camping-car et le terrain adjacent.

Des barrières ont également été installées afin de délimiter la zone de fitness.



Soutien aux associations sportives locales

Dans le cadre du soutien aux animations locales, la municipalité a décidé d'attribuer des subventions à deux associations sportives du territoire.

L'association « Trail de la Chaussée des Géants », qui a organisé la 13e édition de son trail le 6 juin, se voit attribuer une subvention de 3.000 euros. Cet événement, désormais bien ancré dans le calendrier sportif local, rassemble chaque année de nombreux participants et contribue au rayonnement de notre commune.

L'association « La foulée Athogienne », qui propose pour la 2ème année consécutive une manifestation dédiée à « Octobre Rose » le 10 octobre, bénéficiera quant à elle d'une subvention de 500 euros. Cet événement solidaire, engagé dans la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, mérite tout notre soutien.

La municipalité encourage les habitants à participer à ces deux manifestations et à soutenir le dynamisme associatif de notre territoire.

Entretien des parcours du trail et des chemins de randonnées

Le débroussaillage des parcours trail et des chemins de randonnée a été confié à une entreprise de réinsertion professionnelle. La priorité a été donnée aux parcours du trail, les chemins de randonnée sont quant à eux en cours de débroussaillage.

Par ailleurs, une épaveuse est intervenue sur l'ensemble des routes hors bourg centre, permettant de maintenir la sécurité et la visibilité sur le réseau routier communal.

Terrain multisports : remplacement de la moquette et valorisation des matériaux

Un défaut de conception ayant été détecté sur la moquette synthétique du terrain multisports, le service après-vente du fournisseur CASAL est intervenu pour procéder à son remplacement complet, sans frais pour la commune. Les usagers bénéficient ainsi à nouveau d'un équipement en parfait état.

Plutôt que de mettre l'ancien revêtement en décharge, nous avons fait le choix de lui donner une seconde vie : la moquette récupérée a été réutilisée comme revêtement de sol sous les agrès de la zone de fitness, améliorant ainsi le confort et la sécurité des pratiquants.



Travaux à l'école publique : le chantier est lancé !

Depuis plusieurs semaines, l'école publique est entrée dans une phase importante de transformation. La première tranche de travaux, d'une durée de neuf mois, est désormais bien engagée et progresse conformément au calendrier prévu. Le chantier avance bien et la municipalité veille à ce que les nuisances pour les élèves et le personnel enseignant restent les plus limitées possible.

Ce vaste projet de rénovation répond à plusieurs ambitions portées par la municipalité. Premièrement, la rénovation énergétique du bâtiment permettra de réduire significativement les consommations de chauffage et d'électricité, une bonne nouvelle pour le SIVU – le syndicat intercommunal regroupant les communes de Barnas, Mayres et Thueyts – qui assure la gestion de l'école et du périscolaire et dont le budget, alimenté par les contributions des trois communes, supporte ces charges de fonctionnement.

Deuxièmement, la mise en conformité des accès pour les personnes à mobilité réduite garantira à tous les élèves, familles et personnels un accès digne et adapté aux locaux.

Troisièmement, l'extension du bâtiment permettra d'agrandir les salles de classe et de créer de nouveaux sanitaires répondant aux normes actuelles.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du chantier au fil des prochains bulletins municipaux.



Mise en sécurité : la barrière à « L'Estrade » rénovée

Le service technique a procédé au remplacement et à la remise en état de la barrière sécurisant le passage à « L'Estrade » (quartier du Pont du Diable). Ces travaux garantissent désormais une meilleure sécurité pour l'ensemble des usagers.



Vente de l'ancien cabinet dentaire — 14 rue de la Fontaine

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la vente de l'ancien cabinet dentaire situé au 14 rue de la Fontaine. Ce bien de 115 m², confié à la vente à l'agence immobilière, a été cédé pour un montant de 70.000 euros.

La Poste et son distributeur : perturbations temporaires

En raison de travaux de rénovation, le bureau de poste est momentanément fermé. La réouverture interviendra dès que les travaux seront achevés.

Nous vous tiendrons informés de la date exacte dès qu'elle sera connue.

Par ailleurs, le distributeur automatique de billets a récemment fait l'objet d'une maintenance technique.

La municipalité tient à être claire sur ce point : il n'est absolument pas question de supprimer ce service.

Le distributeur a vocation à rester en fonctionnement et la mairie mettra tout en œuvre pour en assurer la pérennité.

Nous vous remercions de votre compréhension et nous excusons pour la gêne occasionnée.



Compte rendu des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

Après l'installation par M. Pierre CHAPUIS, maire sortant, des conseillers municipaux élus le 15 mars 2026, le conseil municipal, sous la présidence de M. Michel LASCOMBE, doyen d'âge du conseil, a élu M. Pierre CHAPUIS, Maire.

D2026/014 Détermination du nombre d'adjoints

Le conseil municipal fixe à 3 le nombre de postes d'adjoints au maire (Possibilité : 4 adjoints maximum)

Élection des adjoints

Le conseil a élu la liste d'adjoints conduite par Mme Sandrine MOREL.

1ère adjointe : Mme Sandrine MOREL

2ème adjoint : M. Bruno TASSAN-DIN

3ème adjointe : Mme Josiane VIANNET

D2026/015 Délégations de compétences du conseil municipal au maire

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, un certain nombre de compétences afin de gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires communales courantes, éviter la multiplication des réunions du conseil municipal et la surcharge des ordres du jour.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2026

D2026/016 : Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Sont élues : VIANNET Josiane, GUICHARD Cécile, VOLPARO Emmanuelle, PIQ Patricia

D2026/017 : Désignation des représentants de la commune au comité syndical

du SIVU de l'École du Val d'Ardèche

Déléguées titulaires : MOREL Sandrine, VOLPARO Emmanuelle

Déléguées suppléantes : PIQ Patricia, GUICHARD Cécile

D2026/018 : Désignation des représentants de la commune au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Délégué titulaire : VIDAL Emmanuel / Délégué suppléant : LOURDIN Bernard

D2026/019 : Désignation des représentants de la commune au collège d'arrondissement chargé d'élire des représentants au comité syndical

du syndicat Territoire d'Énergie Ardèche

Délégué titulaire : TASSAN-DIN Bruno / Délégué suppléant : CHAPUIS Pierre.

D2026/020 : Désignation du représentant de la commune au collège chargé d'élire les représentants des communes membres du syndicat mixte Numérian

Est désigné : LOURDIN Bernard

D2026/021 : Désignation du représentant de la commune au collège chargé d'élire les représentants des communes membres du syndicat mixte de Développement d'Équipement et d'Aménagement (SDEA)

Est désigné : TASSAN-DIN Bruno

D2026/022 : Désignation des représentants de la commune au sein de la commission d'attribution des logements sociaux et au conseil de vie sociale de l'EHPAD

Est désignée : MOREL Sandrine

D2026/023 et D2026/024 : Renouvellement, pour la durée du mandat municipal, de la commission consultative extramunicipale chargée de discuter de toute question relative au marché hebdomadaire

- Approbation du renouvellement de la commission

- Désignation des représentants de la commune : PIQ Patricia et VIANNET Josiane

D2026/025 : Désignation des observateurs du conseil municipal à l'association de gestion de l'équipe de soins primaire

Délégué titulaire : LASCOMBE Michel / Déléguée suppléante : MOREL Sandrine

D2026/026 : Désignation des élus membres de la commission des marchés du groupement dans le cadre du projet « résidence Hypocrate »

Délégués titulaires : CHAPUIS Pierre et LASCOMBE Michel

Délégués suppléants : MOREL Sandrine et VIDAL Emmanuel

D2026/027 : Fixation des indemnités des élus

Selon les règles fixées par le code général des collectivités territoriales, en pourcentages de l'indice brut terminal de la fonction publique (IB 1027) :

Maire et adjoints : 21 % / conseillers municipaux délégués : 5,5 %

D2026/028 : Majoration des indemnités des élus

Application de la majoration de 15% des indemnités, octroyée aux communes sièges des bureaux centralisateurs des cantons (anciens « chefs-lieux de canton »)

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

D2026/029 à D2026/034 : Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2025 et affectation des résultats sur 2026

- Budget principal : excédent de fonctionnement : 1 272 141,81 € ;

déficit d'investissement : 354 128,58 € ; besoin total de financement : 839 597,58 € ;

Report de 839 597,58 € en section d'investissement et de 432 544,23 € en section de fonctionnement pour 2026.

- Budget Eau/Assainissement : excédent de fonctionnement : 149 309,01 € ; excédent d'investissement : 91 955,93 € ; excédent total de financement : 47 261,93 €

Report de 149 309,01 € en section de fonctionnement pour 2026.

- Budget Centre d'Affaires : excédent de fonctionnement : 52 292,32 € ; déficit d'investissement : 31 028,88 € ; Besoin total de financement : 31 028,88 €

Report de 31 028,88 € en section d'investissement et de 21 263 ,44 € en section de fonctionnement pour 2026.

D2026/035 : Vote des taux 2026 des taxes locales

Maintien des taux 2025 - Taxe sur le foncier bâti : 32,51 % ; taxe sur le foncier non bâti : 123,79 % ; taxe d'habitation (résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 9,76 %

D2026/036 : Vote du budget primitif 2026 du Centre d'Affaires

Section de fonctionnement : équilibre à 73 463,44 € en dépenses et recettes

Section d'investissement : équilibre à 63 328,88 € en dépenses et recettes

D2026/037 : Vote du budget primitif 2026 du Service Eau et Assainissement

Section de fonctionnement : équilibre à 562 009,01 € en dépenses et recettes

Section d'investissement : équilibre à 713 670,94 € en dépenses et recettes

D2026/038 : Vote du budget primitif principal 2026 de la Commune

Section de fonctionnement : équilibre à 1 972 507,23 € en dépenses et recettes

Section d'investissement : équilibre à 2 527 003,81 € en dépenses et recettes

D2023/039 : Proposition de personnes pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)

Proposition de 24 noms de contribuables de la commune parmi lesquels la direction des finances publiques désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants

D2026/040 : Opération façades

Attribution d'une subvention de 1 500 € pour la réfection de la façade de la maison située 9 rue Haute.

D2026/041 : Réfection de la toiture du garage Maison Coutil

Validation du devis de l'entreprise LM Maçonnerie de Thueyts Montant : 12 335,97 € HT (13 569,57 € TTC)

D2026/042 : Redevance occupation du domaine public

Exonération de la redevance terrasse Bar du 20e siècle pour l'année 2026, dont l'activité est affectée par les travaux de réfection des trottoirs de l'Avenue du Val d'Ardèche

D2026/043 : Vente des parcelles communales Les Rouvières

Vente des parcelles E 678, E 679, E 1500, E 1508, E 1513 et E 1515 (superficie totale : 42 914 m²) à M. OLLIER Gilles – Prix : 12 500 €

D2026/044 : Régularisation de la vente à la communauté de communes des parcelles de terrain support de la micro-crèche

Cession des parcelles AC 655, 657 et 659 lieudit La Condamine (superficie : 982 m²)

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

D2026/045 : Élections sénatoriales 2026 : Désignation des délégués du conseil municipal

Sont désignés pour participer à l'élection des deux sénateurs de l'Ardèche qui se déroulera le dimanche 27 septembre 2026 à Privas :

- Pierre CHAPUIS, Sandrine MOREL et Emmanuel VIDAL (délégués)
- Cécile GUICHARD, Michel LASCOMBE et Annie CHAMBON (suppléants)

D2026/046 : Budget annexe de l'eau et de l'assainissement :

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Apurement, à la demande du service de gestion comptable d'Aubenas, d'une liste de petites créances irrécouvrables (impayés sur factures d'eau et assainissement entre 2022 et 2024) pour un montant total de 296,06 € TTC.

L'admission en non-valeur n'éteint pas la dette du redevable, l'action en recouvrement demeure possible si celui-ci revient à une situation le permettant.

D2026/047: Aire de sports et loisirs de la Condamine : avenant au marché de travaux

Avenant n°1 au lot n°1 « terrassements, aménagements et voirie » (entreprise SARL Michel JAUFFRE) : augmentation des délais d'exécution (due à la concomitance des travaux avec la construction de la micro-crèche), et travaux supplémentaires (pose de barrières bois pour sécuriser l'espace) pour un montant de 4 390,00 €HT (5 268,00 €TTC).

D2026/048 : Renouvellement des réseaux humides et réfection des trottoirs avenue du Val d'Ardèche : avenant aux marchés de travaux

- Avenant n°1 au lot n°1 «réseaux» (groupement d'entreprises VALETTE TP / EUROVIA DALA) : recalibrage des tranchées, travaux supplémentaires nécessités par la configuration du chantier ou imposés par la DIR sous la RN102, pour un montant de 25216,55 €HT (30259,86 €TTC)
- Avenant n°1 au lot n°2 «aménagements et arrêts de bus»

(groupement d'entreprises EUROVIA DALA / VALETTE TP) : travaux supplémentaires pour un montant de 12 450,15 €HT (14 940,18 €TTC)

D2026/049 : Immobilier : vente de l'immeuble communal 14 rue de la Fontaine

Approbation de la vente de l'ancien cabinet dentaire à Mme VERDURE Sylvie au prix de 70 000 €. Frais d'honoraires agence immobilière : 5 000 €TTC

D2023/050 : Subventions spéciales aux associations :

- Subvention de 3000 € à l'association « Trail de la Chaussée des Géants » qui organise la 13ème édition du Trail le 6 juin
- Subvention de 500 € à l'association « La Foulée Athogienne » qui organise une manifestation pour Octobre Rose le 10 octobre.



Tribune d'expression libre

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Nous avons un mandat. Nous l'assumons.

Les Athogiens et Athogiennes nous ont accordé leur confiance. C'est une responsabilité que nous avons pris au sérieux, dès le premier jour.

Vous nous avez choisis pour porter un projet, pas seulement pour occuper des sièges. La liste Concordance Thueyts l'a toujours dit clairement : notre engagement, c'est d'agir, de décider, et de rendre compte. Ce mandat, nous l'assumons pleinement.

Dès notre installation, nous avons organisé le travail municipal avec méthode et ambition. Chaque élu s'est vu confier une délégation précise — santé, affaires sociales, associations, sports, culture, développement économique, voirie, service de l'eau, environnement, petite enfance, jeunesse, marchés, urbanisme, sécurité et signalétique... — autant de domaines qui touchent directement votre quotidien. Ce n'est pas une répartition symbolique : c'est une façon de gouverner avec sérieux et avec le souci de l'efficacité.

"Gouverner une commune, c'est faire des choix courageux, les assumer devant les habitants, et agir dans la durée."

Nous avons hérité d'une commune avec ses forces et ses défis. Nous ne promettons pas de miracles, mais nous promettons du travail sérieux, de la transparence, et une vision claire pour Thueyts. Les premières réunions de délégation ont déjà permis d'identifier des priorités, de poser des diagnostics, et d'enclencher des démarches concrètes.

Notre majorité est unie — non pas pour défendre des intérêts particuliers, mais pour servir l'intérêt général de notre village et de ses habitants. C'est cela, la concordance : des femmes et des hommes d'horizons divers, réunis autour d'un projet commun pour Thueyts.

Dans les prochaines semaines, chaque délégué vous présentera ses chantiers, ses objectifs, et l'état d'avancement des dossiers. Parce que la transparence n'est pas un mot creux pour nous : elle est au cœur de notre façon de gouverner.

Concordance Thueyts est à l'œuvre.

Expression des élus "Thueyts ensemble pour Demain"

Les masques tombent !

a) Une dette communale confirmée

Pendant la campagne municipale, un litige est apparu quant au montant exact de la dette de la commune. Nous indiquions que cette dette financière s'élevait à 2,6 millions d'euros. Ces chiffres ont pourtant été contestés par la liste Concordance, tant à l'écrit (cf. tract) qu'à l'oral (cf. réunion publique). Il était même conseillé de se rendre en mairie pour se rassurer !

Malheureusement, tout s'est effondré lors du conseil municipal du 23 avril, où il a bien été reconnu, non sans difficulté, que la dette financière de la commune est effectivement de 2,6 millions d'euros, soit le chiffre que nous avançons depuis le début.

Cette dette figure noir sur blanc dans le Compte Financier Unique 2025 de Thueyts, qui a été voté en séance. Avec un tel niveau d'endettement, la dette atteint plus de 2 100 euros par habitant, alors que la moyenne des communes de même importance se situe à 560 euros par habitant. Un triste record.

Décidément, transparence ne rime pas avec Concordance.

b) Une hausse spectaculaire des indemnités

Au cours de ce même conseil, le budget 2026 de Thueyts a également été voté.

Ô surprise ! Le montant consacré aux indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués est passé de 50 000 euros en 2025 à 78 000 euros en 2026, soit une augmentation de 56 %.

Les temps sont durs !

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Organisées par la Mairie et la Médiathèque

Juillet

Du 26 juin au 30 juillet à la Médiathèque

Exposition de Loren Bes

(pendant les heures d'ouverture au public)

Vernissage le jeudi 16 juillet à 18h

en présence de l'artiste

Lundi 13 juillet de 14h à 16h à la Médiathèque :

Partir en livre :

animations jeunesse à partir de 6 ans - goûter offert

Lundi 6 juillet à 17h30 à la Médiathèque :

Rencontre auteur avec Christian Hurault ("L'éloge de la lenteur : aventures en tracteur", Autoédition 2026)

Mercredi 8 juillet à 10h à la Médiathèque :

L'heure des tout-petits

Mercredi 8 juillet à 20h à la Médiathèque :

Soirée scrabble



Les Vendredis du Château : 10/07

sur le Parvis du Château de Blou

concert de l'Harmonie des Pays Aubenas-Vals

Mardi 14 juillet

Retraite aux flambeaux - Feux d'artifice - Bal



Les Vendredis du Château : 17/07

sur le Parvis du Château de Blou

concert du groupe "La Belle époque" Swing Jazz

Lundi 20 juillet de 19h à 20h à la Médiathèque :

"Voyage dans le temps et en peintures"

par Béatrice Jusrendot

(de la Préhistoire au 19e siècle)



Les Vendredis du Château : 24/07

sur le Parvis du Château de Blou

concert du groupe Eyes

Mercredi 29 juillet de 16h à 19h à la Médiathèque :

Après-midi jeux de société

Août

Du 31 juillet au 2 Août

Grande Fête Votive

Du 03 août au 03 septembre à la Médiathèque

Exposition de Jean-Marie Gogué

(pendant les heures d'ouverture au public)

Vernissage le jeudi 6 août à 18h

en présence de l'artiste



Les Vendredis du Château : 07/08

sur le Parvis du Château de Blou

concert du groupe Celtic Colors

Lundi 10 août de 19h à 20h à la Médiathèque :

"Voyage dans le temps et en peintures" par Béatrice

Jusrendot (du 19e siècle à nos jours)

Mercredi 12 août à 10h à la Médiathèque :

L'heure des tout-petits

Mercredi 12 août à 20h à la Médiathèque :

Soirée scrabble



Les Vendredis du Château : 14/08

sur le Parvis du Château de Blou

cinéma sous les étoiles avec le film "Deviens génial" par

Léo Grandperret, avec Manu Payet, Melha Bedia.

Dimanche 16 août à 19h

sur le Parvis du Château de Blou :

Spectacle de cirque par l'école de cirque Faranuka

Mardi 18 Août à 18h

Concert à l'Eglise Théâtre Musical Molière et la musique



Les Vendredis du Château : 21/08

sur le Parvis du Château de Blou

"J'ai une touche"

théâtre et humour par la Compagnie Les Affamés

Septembre

Mercredi 09 septembre (à 10h)

à la Médiathèque :

L'heure des tout-petits

Mercredi 09 septembre (à 20h)

à la Médiathèque :

Soirée scrabble

Mercredi 23 septembre (de 16h à 19h)

à la Médiathèque :

Après-midi jeux de société